

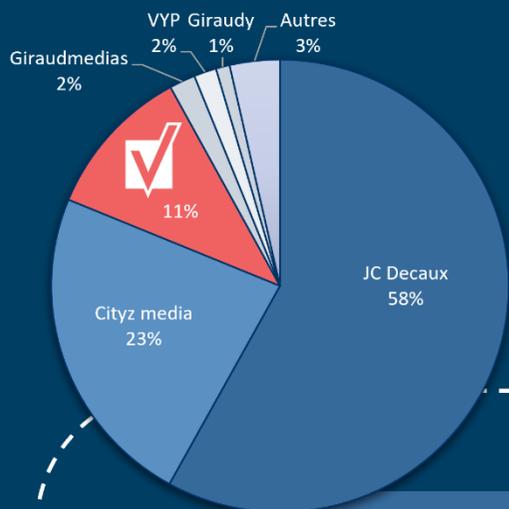
Rapport d'activités annuel

À l'écoute de **V**otre image



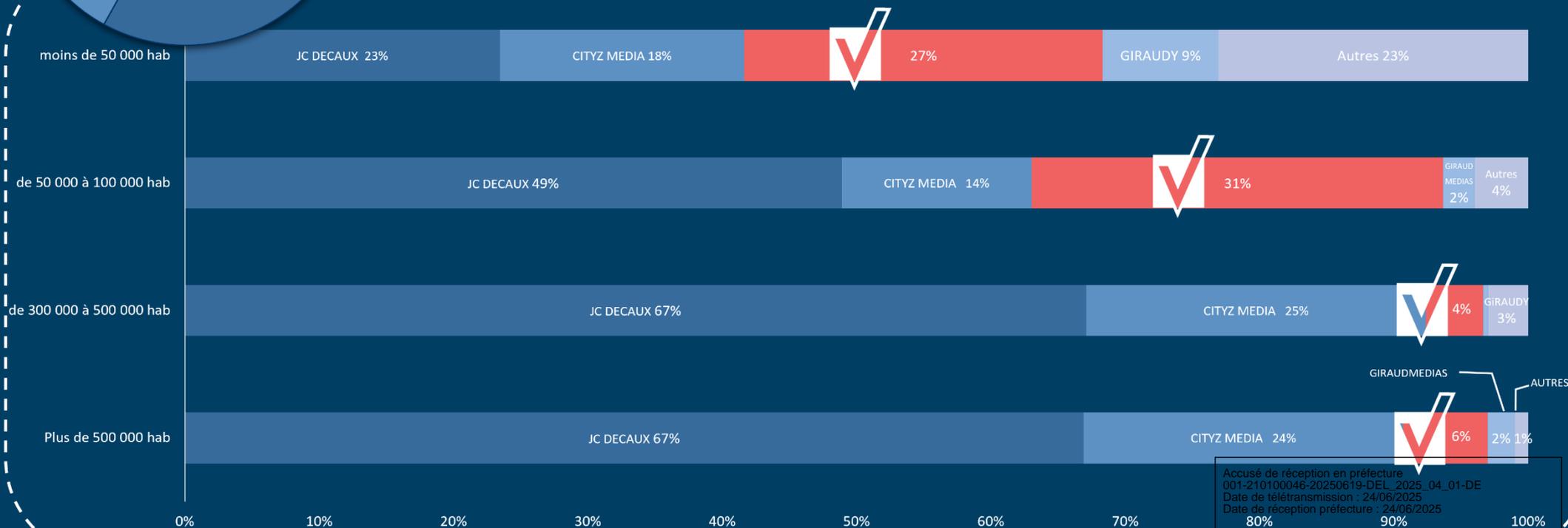
Accusé de réception en préfecture
001-21010046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Le marché du mobilier urbain en 2m²



Marché du mobilier urbain en 2m²

- 1^{er} indépendant de France
- 3^{ème} acteur en mobilier urbain Français



Accusé de réception en préfecture
 001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
 Date de télétransmission : 24/06/2025
 Date de réception préfecture : 24/06/2025

Nouvelle Concessions 2023

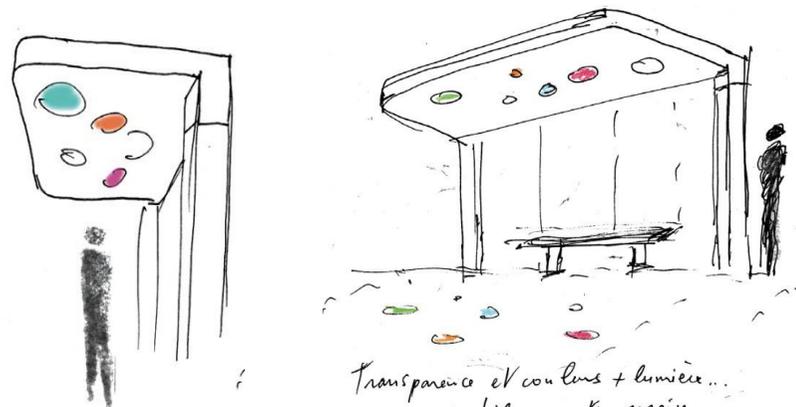
01 Amberieu en Bugey	+ 20 000 hab
12 Millau	+ 50 000 hab
15 Saint flour	+ 10 000 hab
17 Ile d'oleron	+ 5 000 hab
08 Rethel	+ 20 000 hab
17 Surgères	+ 5 000 hab
25 Montbeliard	+ 100 000 hab
30 Uzès	+ 5 000 hab
45 Amilly	+ 50 000 hab
71 Autun	+ 10 000 hab
80 Cherbourg	+ 50 000 hab
85 Aizenay	+ 5 000 hab
60 Meru	+ 10 000 hab
80 Albert	+ 10 000 hab
11 Narbonne	+ 50 000 hab
34 Perols(agglo Montpellier)	+100 000 hab
35 Fougères	+ 20 000 hab
40 Mont de Marsan	+ 50 000 hab
95 Persan	+20 000 hab
66 Conseil Departemental 66	+100 000 hab
34 La Grande Motte	+ 20 000 hab
45 Amilly	+ 50 000 hab
17 Marennes d'Oléron	+5 000 hab

Nouvelles Concessions 2024

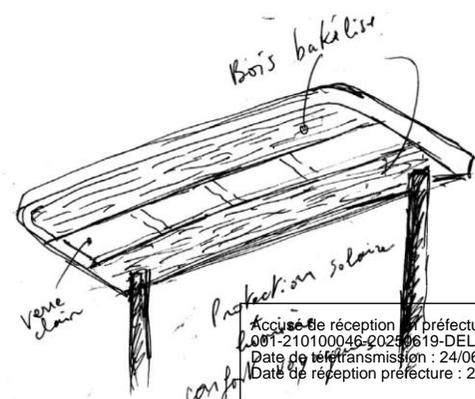
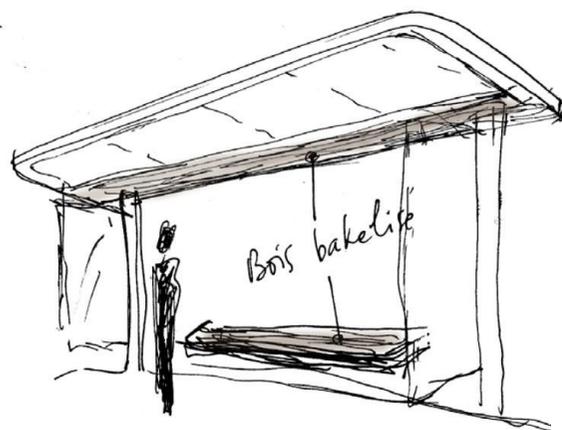
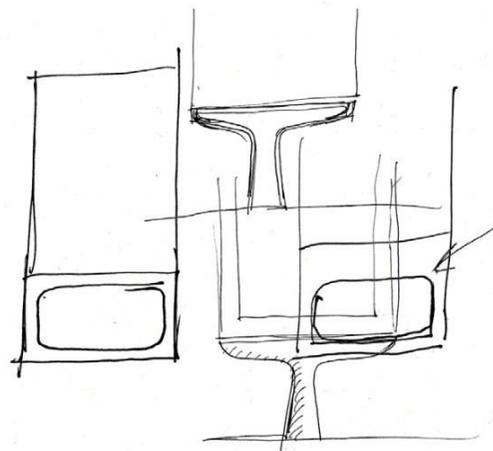
60	Pont sainte Maxence	+12 000 hab
33	Ambares et Lagrave	+16 000 hab
85	Fontenay le comte	+13 000 hab
63	Riom	+18 000 hab
5	Briançon	+18 000 hab
63	Issoire	+15 000 hab
17	Saint Just Luzac	+2 000 hab
27	Bernay	+9 000 hab
29	Morlaix	+14 000 hab
85	Sables d'Olonne	+45 000 hab
14	Trouville	+4 000 hab
37	Loches	+6 000 hab

Renouvellement Concessions

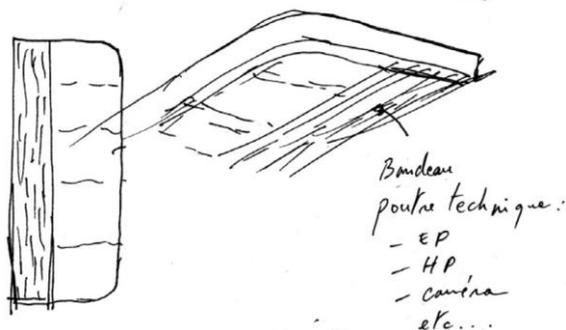
60	Elne	+9 000 hab
78	Les Mureaux	+33 000 hab
66	Saint laurent de la salanque	+10 000 hab
95	Sannois	+26 000 hab
24	Terrasson Lavilledieu	+6 000 hab
17	Saintes	+20 000 hab



Transparence et couleurs + lumière...
un mobilier contemporain.



atelier **sovannkim**
80 Rue Basse, 14000
CAEN



Accuse de réception préfecture
2025-04-01-DE
2025-06-19-DEL_2025_04_01-DE
Date de transmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Une maintenance efficace

Modalités et horaires d'intervention

Modalités d'intervention

La procédure de base lors d'une intervention de maintenance est la Mise en Sécurité qui est « immédiate ». La procédure initiale est la suivante :

- Mise en place de la zone de travail avec balisage et port des EPI
- Ramassage des verres et des débris, évacuation, démontage des pièces de structure dangereuses si besoin
- Mise en sécurité de la zone au moyen de barrières de sécurité réglementaires
- Si maintenance légère, intervention dans la foulée
- Prise de contact avec la hiérarchie si maintenance lourde : envoi rapport photos + descriptif
- Mise en place de la maintenance curative
- Rapport à la Ville



Horaires d'intervention

- Jours ouvrés de 7h00 à 18h30 – mise en place d'équipes avec horaires décalés
- Astreinte : 7/7j – 24h/24 avec présence de personnel pouvant intervenir à tout moment

Prestations de Maintenance et Entretien

La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Les Process – Résumé interventions

Détection des pannes ou d'une anomalie

Dispositif de Télésurveillance / Agents de la société Védiaud / Services de la collectivité / Administrés



Détermination du type d'intervention / mise en sécurité immédiate



Intervention légère



Intervention immédiate

Agents dotés dans leurs véhicules de l'outillage et des pièces de première maintenance

Notre Objectif principal

Sécurité des usagers - Réactivité des équipes - Continuité du Service



Intervention lourde

(ex: Changement du mobilier)



Renforcement mise en sécurité



Programmation de l'opération de maintenance par notre agent

Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des procédures communes à l'entretien des mobiliers

En termes d'entretien, nous avons une procédure de base qui restera la même quelque soit le mobilier reprenant le process complet du collaborateur qui arrive sur la zone de travail jusqu'à son départ :

Stationnement véhicule

- ❑ Stationnement du véhicule en respectant les règles de la sécurité routière
- ❑ Allumage des feux flash arrière
- ❑ Mise en place des éléments de protection et de balisage : cônes réglementaires rétro réfléchissants et panneaux travaux
- ❑ Mise en place d'un éventuel dispositif complémentaire en cas de plan de prévention et de procédure spécifique
- ❑ Stationnement au plus proche du mobilier à entretenir tout en respectant les règles et tolérance de stationnement et fonction de l'arrêté qu'aura produit la Collectivité
- ❑ Sélection et vérification de la tâche à effectuer dans « Maint'Solutions »

Nettoyage du mobilier

- ❑ Vérification visuelle de l'absence de tags, affichettes, graffiti et retrait si nécessaire avec les produits et outils adéquates
- ❑ Nettoyage du sol et des abords du mobilier dans un rayon de 2 mètres autour de la structure
- ❑ Vérification visuelle du mobilier, contrôle de l'absence de végétation au pied de l'abri et désherbage si nécessaire
- ❑ Vérification visuelle du mobilier, contrôle des visseries, calage des vitrages, serrures et pièces de manutention – petite maintenance effectuée si nécessaire
- ❑ Nettoyage de la structure entière à l'aide d'un balai brosse au moyen de l'eau de pluie et/ou de l'eau pure (utilisation de produits détergents seulement en cas de nécessité et de tâches persistantes)
- ❑ Nettoyage de l'ensemble des parties de mobiliers en contact avec les usagers (glaces, bancs, surface tactile,...)
- ❑ Tirage des surfaces planes à la raclette
- ❑ Passage de finition à la peau de chamois humide sur les parties non vitrées

❑ Rapport d'intervention inscrit dans le terminal mobile « Maint'Solutions » pour enregistrement intervention dans la base de données pour synthèses et suivi

Horaires d'intervention : de 7h à 18h du lundi au vendredi.

Des **interventions ponctuelles** pourront être mises en place :

- Sur demande de la Collectivité
- Sur contrôle du responsable technique
- Sur autocontrôle des agents d'entretien



Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique



Nous mettons en place des récupérateurs à la sortie des gouttières de nos bâtiments

1. L'eau de pluie tombe du toit
2. Elle glisse vers les gouttières
3. Elle tombe dans les descentes de gouttières, le long du mur de la maison
4. Via un tuyau qui relie les gouttières à la cuve, l'eau est acheminée vers la cuve d'eau de pluie
5. Avant de tomber dans la cuve, l'eau de pluie est filtrée (les impuretés sont évacuées)
6. Ensuite elle est stockée dans la cuve
7. Distribution : par **robinet et pompe pour remplir les cuves des agents d'entretien**

Prestations de Maintenance et Entretien

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Dans le seul cas limité au traitement des taches persistantes :

Utilisation d'un produit d'entretien sélectionné pour ses qualités environnementales :

Nettoyant dégraissant, l'ARBRE VERT + Plastinet



Une maintenance efficace

Contrôle

Trois niveaux de contrôle

Des contrôles permanents par les contrôleurs de l'agence (3 contrôles par semaine)

- Lors de leurs tournées, les agents d'affichage, les agents d'entretien et les agents de maintenance inspectent les mobiliers (2 contrôles).
En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, le Chef de secteur et/ou le Chef d'équipe prennent les mesures appropriées pour une intervention rapide et adaptée.
- Chaque semaine, le chef de secteur contrôle les mobiliers et les différentes prestations d'entretien maintenance, dresse le bilan hebdomadaire et définit les types d'intervention à mettre en œuvre (1 contrôle).

Des vérifications imprévisibles par des auditeurs du siège

Un auditeur interne, organe directeur de l'entreprise, est chargé de pérenniser les critères d'exigences internes et la culture de l'entreprise.

Remise à la collectivité d'un rapport d'activité

Un fois par trimestre (ou selon la fréquence souhaitée par la Collectivité), le responsable technique local fera parvenir un rapport d'activité reprenant chronologiquement l'ensemble des prestations effectuées sur la ville en termes de maintenance, entretien et affichage.

Numéros d'appels 24h/24 – 7 jours/7 – Présence de personnel local

Contact 24 heures / 24 et 7 jours / 7 – intervention rapide

Possibilité de signaler toute anomalie auprès de l'Agence locale et son responsable local



Le métier de PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE est aujourd'hui triple :
Fournisseur/poseur de mobilier urbain - afficheur publicitaire – entretien et maintenance mobilier urbain

L'ensemble de ces métiers est réuni au sein de notre équipe et nous sommes fiers de proposer à ce jour un service « tout en régie » à nos partenaires

Direction

Alexandre VEDIAUD
 Directeur Général
 - Définition de la stratégie commerciale de l'entreprise
 - Supervision de la stratégie des agences locales
 - Relation institutionnelle villes grands comptes



François-Xavier VEDIAUD
 Directeur Administratif et Financier
 - Veille à la bonne gestion de l'entreprise et supervise les services administratifs, comptables et financiers



Sergio ANTUNES
 Directeur développement et relations institutionnelles
 - Supervise, dirige, conseil sur la prospection des marchés publics
 - Relations institutionnelles



Laurent WATEL
 Responsable des Ventes National
 - Actif sur la politique commerciale locale de l'entreprise
 - En charge de nos commerciaux locaux



Delphine BARON
 Et
Fabien LEROUVILLOIS
 Directeurs Commerciales Affichage Temporaire
 - En charge de la commercialisation nationale de l'entreprise
 - En lien avec l'ensemble des centrales d'achat nationales



Equipes terrains et opérationnelles

Thomas BASTIDE
 Directeur Technique
 - En charge de l'implantation et démarches légales
 - Suivi des chantiers
 - Véritable interface entre la Direction et l'équipe sur le terrain
 - En charge des relations avec la ville
 - Gestion des Clients Grand Comptes en local
 - Pilotage et l'implantation initiale des mobiliers

-assistant polyvalent
 -agents de maintenance, d'affichage et d'entretien polyvalents

Studio digital et graphiste

Equipe locale
 Infographiste / Maquettiste Graphiste

Yoann COHEN
 Designer produit / Créateur digital

Accusé de réception en préfecture
 001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
 Date de télétransmission : 24/06/2025
 Date de réception préfecture : 24/06/2025

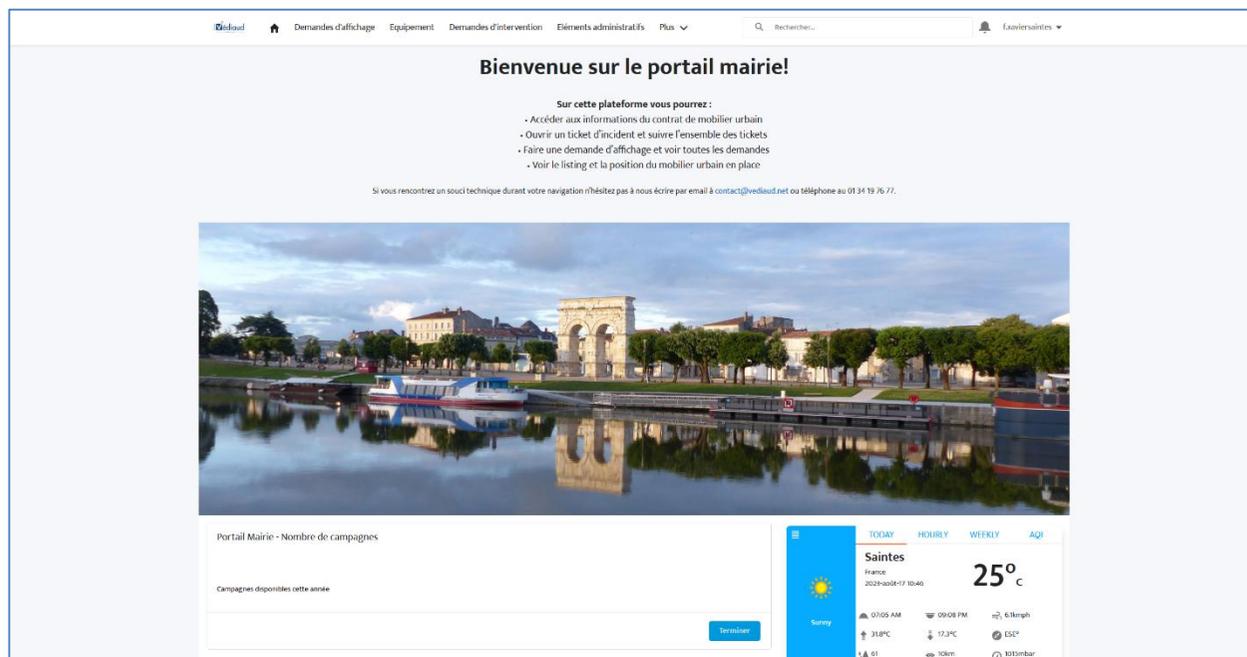
Suivi de la Prestation

Gestion informatique de la Prestation

Portail Mairie Maint'Solution »

Pour **faciliter l'accomplissement de nos prestations** tant pour le suivi **de nos équipes que les relations avec la ville**, le portail Mairie permettant de simplifier le lien direct de suivi de la prestation au contrat et avec les interlocuteurs de la ville.

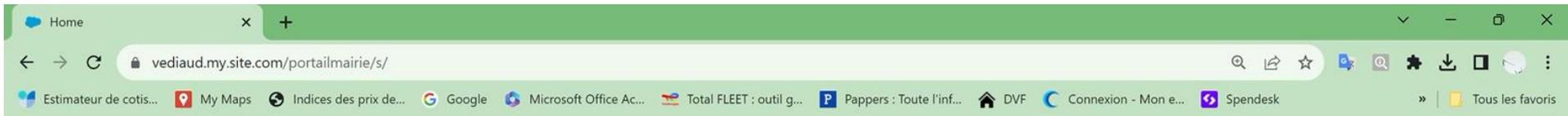
Toutes les données sont **centralisées sur cette plateforme web** pour laquelle nous sommes en constant développement vous permet d'assurer toutes les fonctionnalités de monitoring du contrat incrémentation des plannings d'affichage et dépôt des visuels en ligne, signalement, reporting d'activité, accès aux contacts du contrat et à l'ensemble des données administratives.



Nicolas Fafin
Architecte SI & Développeur CRM
06 65 67 08 77
53 Rue Corbier Thiebault 60270 GOUVIEUX



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025



MediAud



Demandes d'affichage

Equipement

Demandes d'intervention

Plus

Rechercher...



f.xaviersaintes

Bienvenue sur le portail mairie!

Sur cette plateforme vous pourrez :

- Accéder aux informations du contrat de mobilier urbain
- Ouvrir un ticket d'incident et suivre l'ensemble des tickets
- Faire une demande d'affichage et voir toutes les demandes
- Voir le listing et la position du mobilier urbain en place

Si vous rencontrez un souci technique durant votre navigation n'hésitez pas à nous écrire par email à contact@vediaud.net ou téléphone au 01 34 19 76 77.



<https://vediaud.my.site.com/portailmairie/s/>

21°C
Averses

Rechercher



Accuse de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04-01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Affichage Institutionnel

Modalités d'impression des visuels Ville

Types de machines utilisées pour l'impression – Affiches tous formats :

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE dispose de ses propres ateliers d'impression intégrés, dotés de machines de dernière génération, favorisant efficacité et efficacité écologique. Les prestations d'impression de visuels et de plans de Ville seront donc effectuées en interne, gage de flexibilité et de qualité de prestation.



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Affichage Institutionnel

La constitution du réseau d'affichage



Grâce à l'ensemble de ces outils en ligne, la Ville aura la possibilité de constituer les réseaux à afficher, vérifier leur pertinence, leur performance, au moyen de notre CRM mis à disposition pour la sélection des réseaux et la constitution du planning

Affichage Institutionnel

La mise à disposition de notre CRM Sales Force pour la gestion des campagnes

Sales Force est un CRM qui a été 100% personnalisé pour l'ensemble de notre activité dans le cadre de la **digitalisation de notre entreprise**.

Nous avons créé des **modules d'assistance à la gestion des campagnes des villes partenaires** afin de faciliter la planification des campagnes d'affichage et vous laisser la possibilité de gérer vos campagnes d'affichage papier en complète autonomie et en ligne. L'outil est utilisable sur la plupart des navigateurs web.

Le module proposé à la Ville permet :

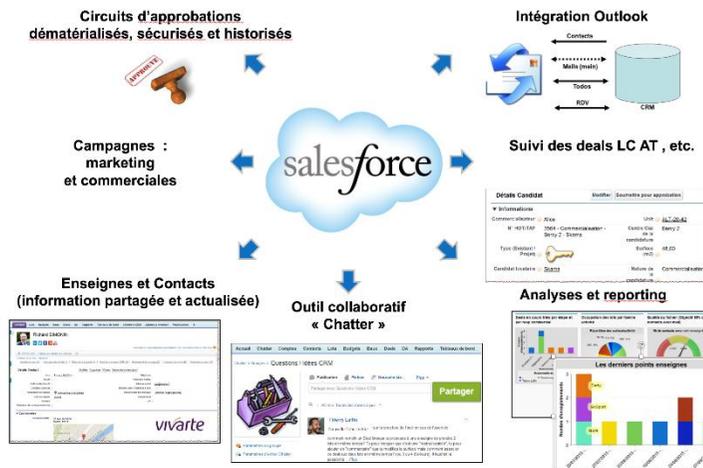
- Avoir une vue sur votre planning d'affichage et l'incrémenter
- Créer vos campagnes, déposer vos visuels, et les modifier en ligne
- Vérifier les cartographies des réseaux qui auront été définis
- Vérifier la pertinence et l'audience des réseaux (en fonction des relevés affimétrie) par rapport à votre objectif de communication
 - Visualiser l'avancement



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

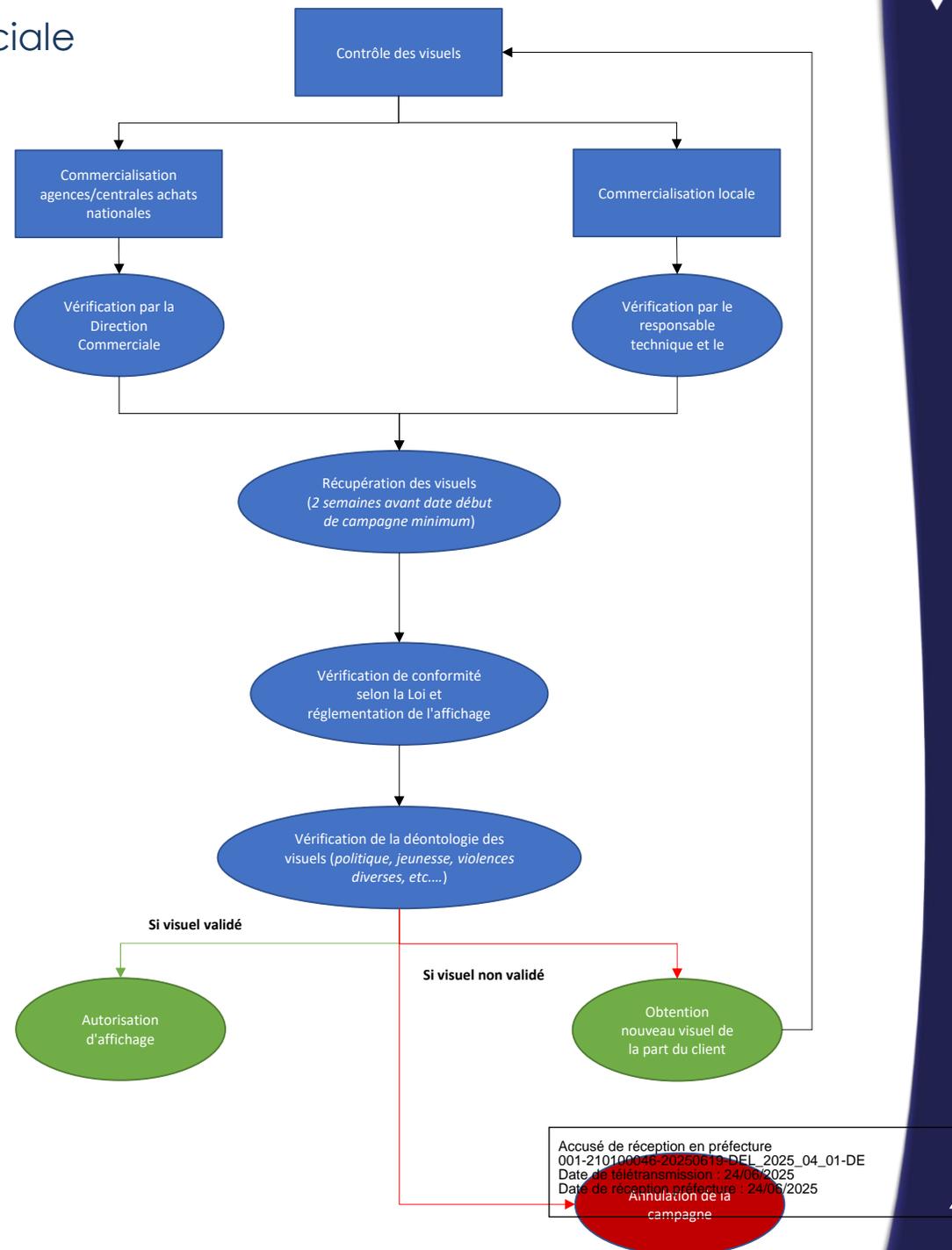
Des outils de commercialisation adaptés



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale



Affichage Institutionnel

Modalités d'impression des visuels Ville

Des impressions « éconologiques »

Les **impressions « éco-responsables »** sont sans odeur, sans polluant atmosphérique, sèches et durables.

Impressions : utilisation d'encre végétale à base de latex synthétique **résistant aux éraflures, aux salissures et à l'eau** exemptes de substances toxiques, nocives et polluantes au contraire des encres UV et solvants - tirage en couleur.

Papier fourni pour affichage : papier film PET extra-couché recyclable 150g. Papier recyclé auprès de **Vetaris, certifié « ange bleu »**.

Cette méthode d'impression ainsi que les supports utilisés nous permettent d'appliquer des normes et procédures en faveur du développement durable, deux labels correspondent à cette démarche que nous soutenons et mettons en place : **Imprim'Vert et FSC**.

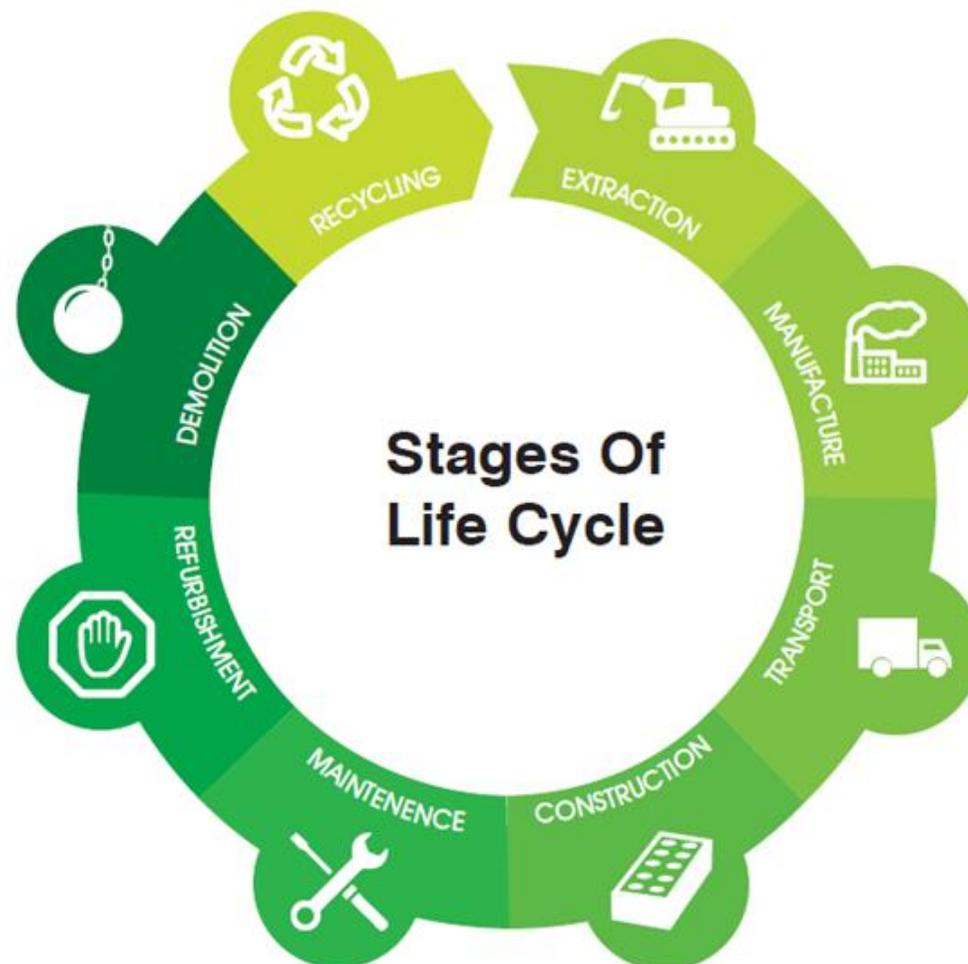


Accusé de réception en préfecture
00121020046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de réimpression : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Eco responsabilité – Cycle de vie du matériel

Au niveau de la conception et de la Fabrication

Le Cycle de Vie de notre matériel



Eco responsabilité – Fournisseur 100% Français

Une sélection de fournisseurs rigoureuse

100% Français – Proximité pour réduction des Gaz à Effet de Serre

Mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires :



Arcomat Mobilier Urbain, Dirigeant : Jean Claude CHEF

- CA : 7.737.900 € HT
- Effectif : 53 salariés
- Implantation : Sedan (08)



Prismatronic, Dirigeant : Pierre Henri BASSOULS

- CA : 30.109.900 € HT
- Effectif : 161 salariés
- Implantation : Haute Rivoire (69)

Mobiliers électroniques :



Cocktail Vision, Dirigeant : Stéphane FRIMAUDEAU

- CA : 7.000.000 € HT
- Effectif : 50 salariés
- Implantation : La Roche sur Yon (85)

Accessoires :



Panocolor, Dirigeant : Patrick HERPIN

- CA : 1.192.400 € HT
- Effectif : 9 salariés
- Implantation : Saint Barthélémy d'Anjou (49)



Cité concept, Dirigeant : Jean-Luc Salles

- CA : 4.030 000 € HT
- Effectif : 10 salariés
- Implantation : Toulouse (31)

La sélection de nos fournisseurs français et la proximité de leurs sites de production **limitent de façon significative les ces émissions** quel que soit notre secteur de déploiement.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

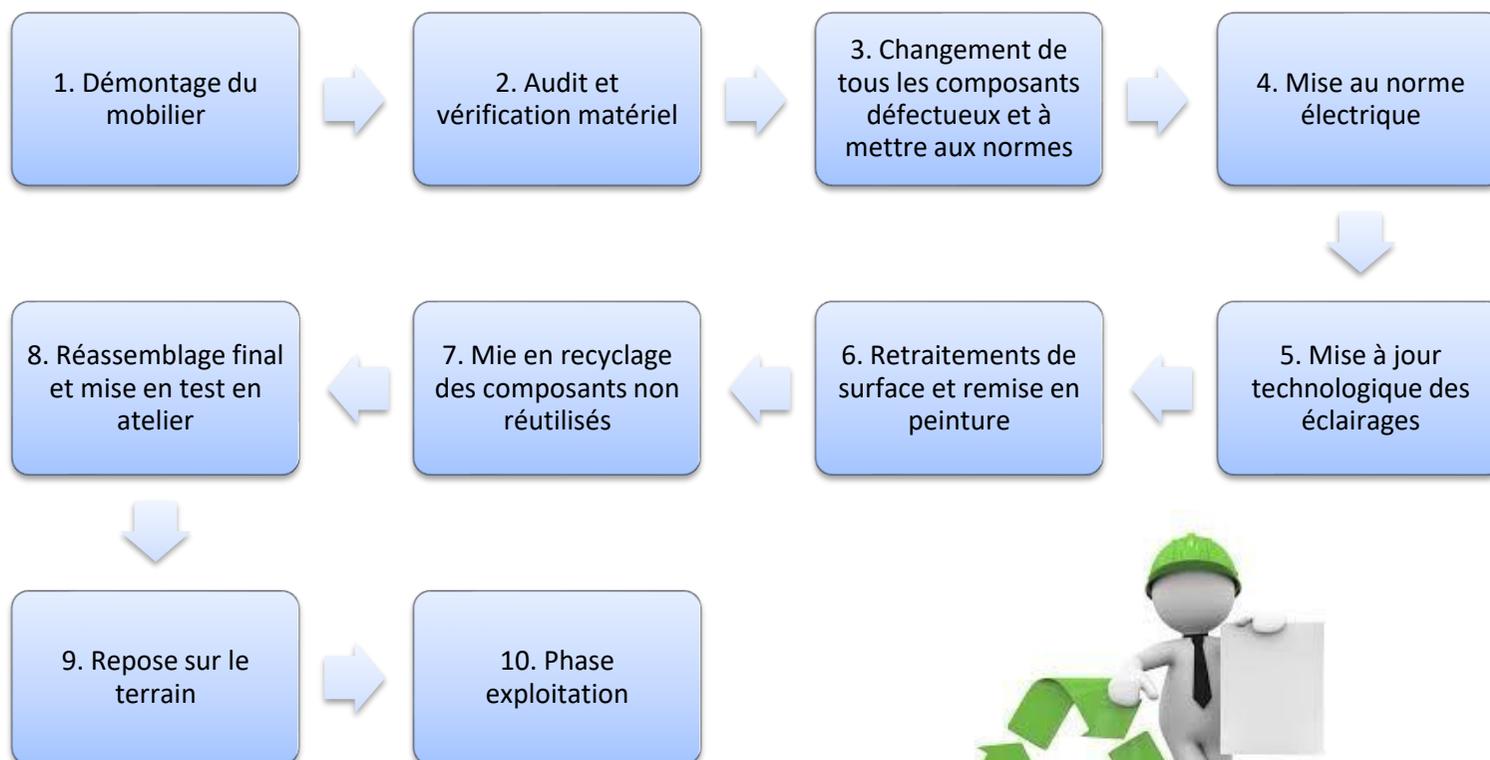
Eco responsabilité - Reconditionnement

Au niveau de la conception et de la Fabrication

Processus de reconditionnement

Le processus de reconditionnement mis en place par nos équipes est formalisé pour chaque type de mobiliers et facilité par la standardisation de nos pièces de production. Chaque process de reconditionnement est soumis à un **contrôle précis et formel** permettant d'obtenir un mobilier d'un **niveau égal à une production neuve et répondant à l'ensemble des normes actuelles.**

Etapas du reconditionnement :



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Eco responsabilité - Consommations électriques

Les consommations électriques des panneaux

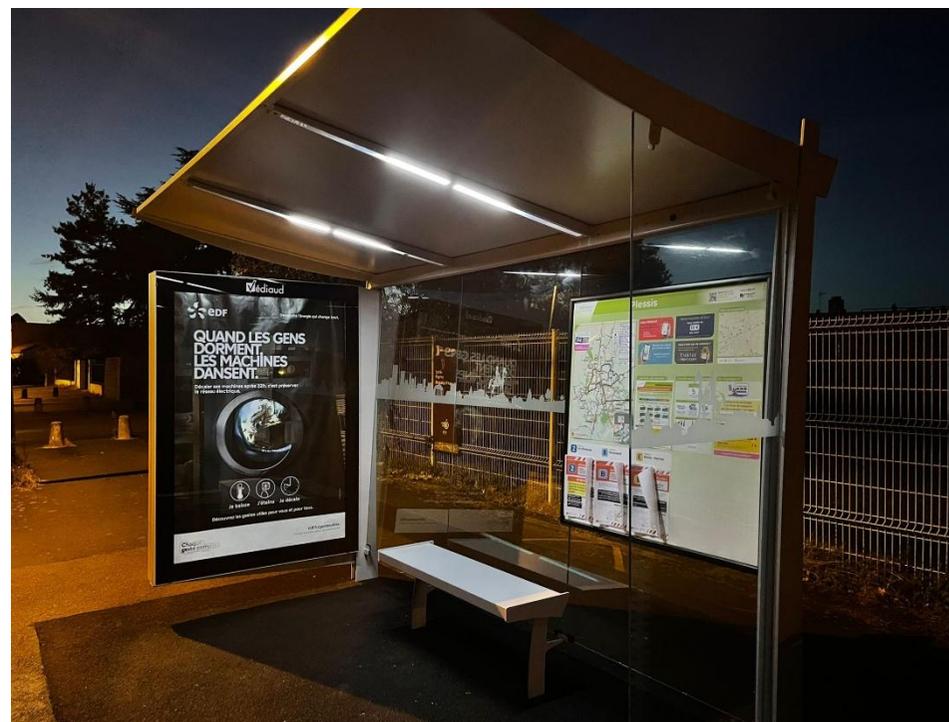
Non illumination des caissons publicitaires la nuit

Dans le cadre de notre mise en place de caissons d'affichage publicitaire, compte tenu du contexte actuel et à venir et dans le but d'économiser l'énergie, nous considérons que le caractère accessoire de la publicité prend tout son sens si on émet des économies de la sorte dessus.

Par conséquent, au minima :

- Sur les abris voyageurs, les caissons d'affichage ne sont pas éclairés la nuit et seulement les éclairages de courtoisie (économie de 36,5kW par an)
- Sur les panneaux d'information, les caissons ne sont pas éclairés la nuit et nous arrêtons les systèmes déroulants (essentiellement sur mobiliers grand format) la nuit (économie de 36,5kW par an pour les caissons 2m² et de 438kW pour les caissons 8m²)

Notre proposition n'est pas forcément globale. Il est possible aussi que nous n'éteignons les caissons des abris qui sont 100% publicitaires et pas les caissons sur pied qui sont en partage avec la ville si toutefois la ville souhaite que sa communication se voit aussi le soir la nuit.



Eco responsabilité – Recyclage des affiches

L'impression des affiches

Le recyclage des affiches

Nous avons mis en place un partenariat pour le recyclage des affiches depuis dix ans. Ainsi, sur l'ensemble de nos agences, un contrat a été signé pour mettre en place ce sy:

Aujourd'hui,
nous envoyons à recycler 100% de nos affiches



PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
9 Rue de Paris
95270 CHAUMONTEL

Belloy-en-France,
Le 17 février 2025



ATTESTATION FILIERE DE VALORISATION & COLLECTE DES DÉCHETS 2025

La société **PAPREC GRAND ILE-DE-FRANCE – Agence de Belloy-en-France**, dont le siège social est situé au 3/5 rue Pascal – 93120 LA COURNEUVE, certifie que les déchets collectés sur votre site par nos soins en 2025, suivent des filières d'évacuation et de valorisation appropriées en fonction de leur nature et conformément à la réglementation en vigueur, savoir :

Les papiers (affiches) :

Les archives sont emmenées sur notre centre de tri de Belloy-en-France. Une fois triées, elles sont valorisées sous forme de matière première secondaire (*papetiers*).

Les Déchets Banals :

Les déchets banals sont emmenés sur notre centre de tri de Belloy-en-France, pour tri et revalorisation des matières.

Ce document est établi pour servir et faire valoir ce que de droit.

Belloy en France,
Le 17 février 2025

La Directrice
Melissa MACON

POUR UNE PLANÈTE PLUS VERTÉ

1^{er} Ter Chemin Saint-Martin - 95270 BELLOY-EN-FRANCE
Tél. : 01 34 09 09 25 - logistique95@paprec.com - SIRET Etablissement : 421 716 465 00133
Siège social : 3/5 rue Pascal - 93120 LA COURNEUVE - SASU Paprec Grand Ile de France au capital de 85 000 005 €
SIRET Siège social : 421 716 465 00001 - Code NAF : 3832 Z - N°Intracommunautaire : FR 38 421 716 465 - RCS Bataigny

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Les consommations électriques des panneaux

Utilisation de l'Electricité Verte

Pourquoi choisir l'électricité verte ?

Favoriser une énergie moins polluante issue de ressources renouvelables

En optant pour une électricité verte, nous avons choisi de consommer des énergies peu émettrices de CO2, issues de ressources inépuisables. Ainsi, nous faisons un geste en faveur de l'environnement et agissons contre le réchauffement climatique

Participer au développement de la production d'énergies renouvelables

En effet, une demande croissante de souscription en électricité verte permet de produire davantage d'énergie renouvelable, via les Garanties d'Origine. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français augmente et fait diminuer la part d'énergie fossile. Ce choix individuel a donc un impact positif plus global qui s'inscrit dans les enjeux de la transition énergétique de la France : couvrir 23% de la consommation d'énergie nationale grâce aux énergies renouvelables en 2020 et 32% d'ici 2030.

Valoriser cette démarche éco responsable

Nous avons donc souscrit à une offre électricité verte contribue à valoriser notre démarche en faveur du développement durable et de l'environnement.

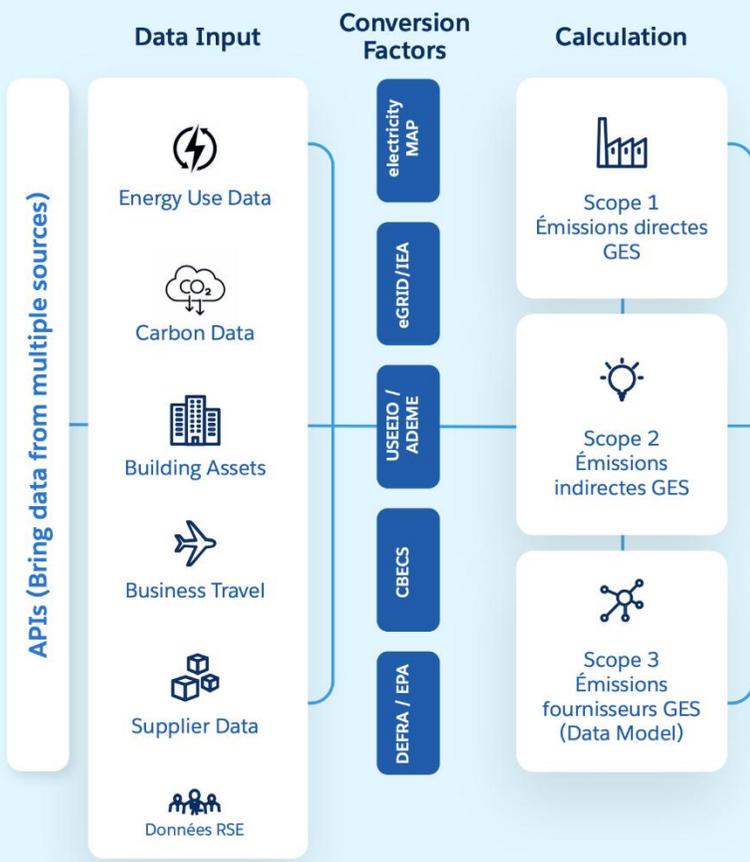


Eco responsabilité – Empreinte carbone

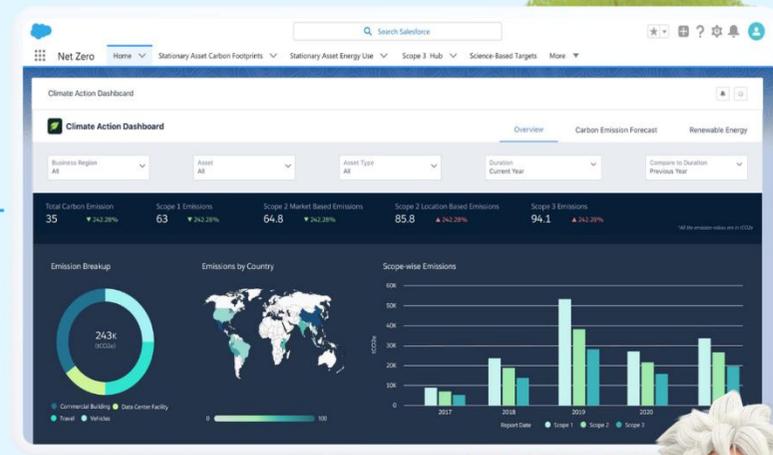
Mesure de notre empreinte carbone automatisée



Des données fiables & automatisées au service de votre développement durable



APIs (Bring data from multiple sources)



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Rapport d'activités

Compte rendu Financier 2025 sur 2024

À l'écoute de **V**otre image



Rapport d'activités annuel - Synthèse du compte d'exploitation 2024

COMPTE D'EXPLOITATION

Budget 2024

Réel 2024

Variation en valeur

Variation %

Postes	Montants	Montants	Montants	Montants
Location affichage publicitaire	67 947	75 720	7 773	11,44%
Longue conservation	28 738	32 990	4 252	14,80%
Total Chiffre d'affaires	96 685	108 710	12 025	12,44%
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-
Total des produits d'exploitation (I)	96 685	108 710	12 025	12,44%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 334	-	2 334	-100,00%
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	7 690	9 654	1 964	25,54%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	13 965	17 055	3 090	22,13%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 207	975	232	-19,22%
Salaires et traitements	24 830	26 405	1 575	6,34%
Charges sociales	8 108	8 662	553	6,82%
Dotations Sur immobilisations	18 147	18 147	-	0,00%
Redevance fixe	-	-	-	-
Redevance variable sur CA	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-
Total des charges d'exploitation (II)	76 281	80 898	4 616	6,05%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	20 404	27 812	7 408	36,31%
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-
Redevance variable sur résultat d'exploitation	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	3 497	3 498	1	0,03%
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	3 497	3 498	1	0,03%
2 - RESULTAT FINANCIER (IV - VI)	-	-	-	-
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	16 907	24 314	7 407	43,81%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	-	-	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	-	-	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	-	-	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	-	-	-	-
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	-	-	-	-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	-	-	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	4 227	6 079	1 852	43,81%
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII) + IX + X	4 227	6 079	1 852	43,81%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	79 778	84 396	4 617	5,79%
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	12 680	18 236	5 556	43,81%

Accusé de réception en préfecture
0012101004620250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de dépôt en préfecture : 24/06/2025

Rapport d'activités annuel – Tarifs moyen par produit

Étiquettes de lignes	CA AT	Prix moyen hebdomadaire à la face	Moyenne campagne
2	75 720,00 €	58,52 €	1 221,29 €
City cover 2 Amberieu en Bugey	75 720,00 €	58,52 €	1 221,29 €
Total général	75 720,00 €	58,52 €	1 221,29 €

Étiquettes de lignes	CALC	Moyenne CALC
Sucette - 2 m ²	30 421,57 €	2 028,10 €
Latte	2 568,23 €	116,74 €
Total général	32 989,80 €	891,62 €

Chiffre d'affaire budgété sur 2024 : 96 685 €

Chiffre d'affaire budgété sur 2024 : 108 709,8 €

=> CA AT = 75 720 €

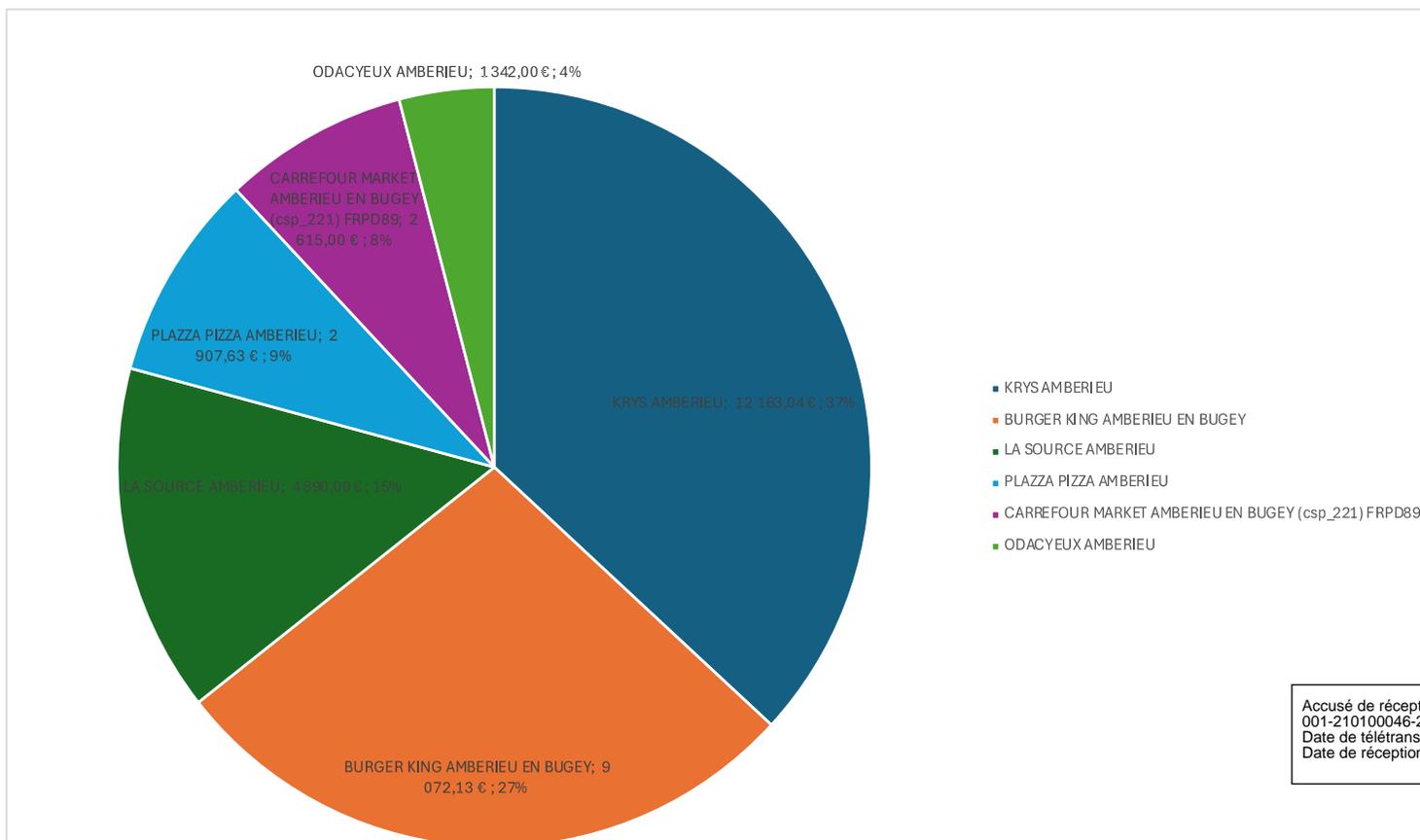
=> CALC = 32 989,8 €



L'affichage longue conservation (LC) : ce service correspond à un affichage annuel. Généralement le client choisit ce type d'affichage afin d'intégrer un directionnel vers son magasin

Étiquettes de lignes	LC CA
KRYS AMBERIEU	12 163,04 €
BURGER KING AMBERIEU EN BUGEY	9 072,13 €
LA SOURCE AMBERIEU	4 890,00 €
PLAZZA PIZZA AMBERIEU	2 907,63 €
CARREFOUR MARKET AMBERIEU EN BUGEY (csp_221) FRPD89	2 615,00 €
ODACYEUX AMBERIEU	1 342,00 €
Total général	32 989,80 €

Étiquettes de lignes	LC CA	Moyenne LC
2 m²	30 421,57 €	2 028,10 €
Sucette - 2 m ²	30 421,57 €	2 028,10 €
Portique	2 568,23 €	116,74 €
Latte	2 568,23 €	116,74 €
Total général	32 989,80 €	891,62 €

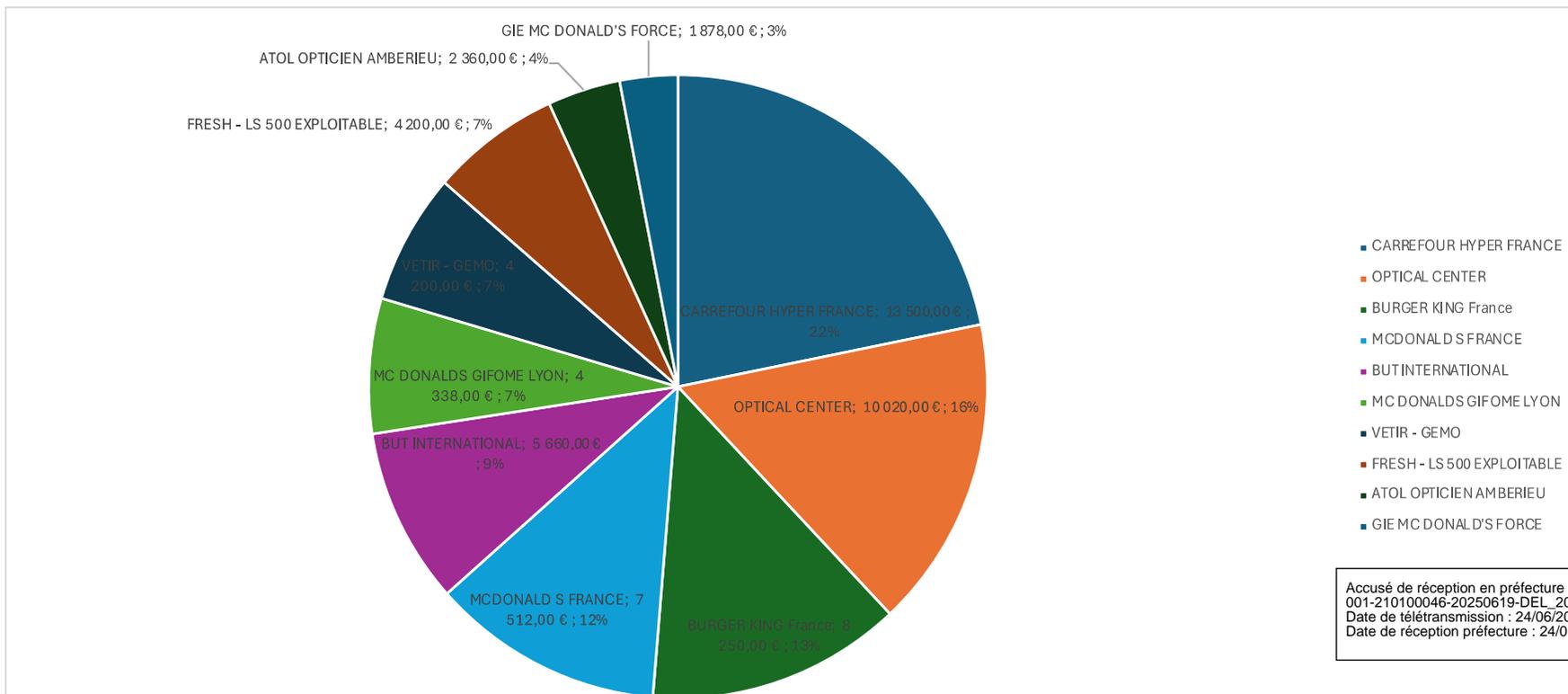




L'affichage temporaire (AT) : Cet affichage est généralement hebdomadaire et il est vendu sous forme de réseau d'un ensemble de faces.

Étiquettes de lignes	AT CA
CARREFOUR HYPER FRANCE	13 500,00 €
OPTICAL CENTER	10 020,00 €
BURGER KING France	8 250,00 €
MCDONALD S FRANCE	7 512,00 €
BUT INTERNATIONAL	5 660,00 €
MC DONALDS GIFOME LYON	4 338,00 €
VETIR - GEMO	4 200,00 €
FRESH - LS 500 EXPLOITABLE	4 200,00 €
ATOL OPTICIEN AMBERIEU	2 360,00 €
GIE MC DONALD'S FORCE	1 878,00 €
Total général	61 918,00 €

Étiquettes de lignes	AT CA	Prix moyen semaine
City cover 2 Amberieu en Bugey	75 720,00 €	58,52 €
Total général	75 720,00 €	58,52 €



Accusé de réception en préfecture
 001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
 Date de télétransmission : 24/06/2025
 Date de réception préfecture : 24/06/2025

Rapport d'activités annuel – Budget 2025



COMPTE D'EXPLOITATION BUDGET 2025

Postes	Montants
Location affichage publicitaire	69 306
Autres	29 313
Total Chiffre d'affaires	98 619
Subventions d'exploitation	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	
Autres produits	
Total des produits d'exploitation (I)	98 619
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 375
Variation de stock (marchandises)	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	7 825
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-
Autres achats et charges externes	14 209
Impôts, taxes et versements assimilés	1 228
Salaires et traitements	33 910
Charges sociales	10 683
Dotations Sur immobilisations	36 666
Remise en peinture	18 465
TLPE	-
dépose	-
Autres charges	-
Total des charges d'exploitation (II)	125 360
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 26 741
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers (V)	-
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Redevance variable sur résultat d'exploitation	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières (VI)	-
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 26 741
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	98 619
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	125 360
5 - BÉNÉFICE OU PÉRIE (Total des produits - Total des charges)	- 26 741

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Rapport d'activités

Compte rendu Patrimoine

À l'écoute de **V**otre image



Mobiliers 2m2

01500PL1	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Déroulant	Sucette - 2 m ²	D36B	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,98195	5,348923
01500PL10	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue de la Libération angle Avenue Citroën	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,967756	5,339143
01500PL11	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Sur rond point entres D36B et D1075 en face Hôpital Privé	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,97940762	5,349012134
01500PL12	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Sur rond point D36B niveau entrée Hôpital Privé	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,97961824	5,349293766
01500PL13	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	198 Rue Alexandre Bérard	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,974657	5,350913
01500PL14	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	24 Rue Jean de Paris	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,95696847	5,330054478
01500PL15	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue Léon Blum	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,96050855	5,347808205
01500PL16	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	540 Rue Leon Blum devant MR BRICOLAGE	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,9630378	5,343596866
01500PL17	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Rue Alexandre Bérard angle Av. du Général de Gaulle	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,963694	5,35628
01500PL18	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue Roger Salengro angle Rue de la Résistance	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,956944	5,34801
01500PL19	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue de la Libération angle Rue des Mouettes	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,961146	5,335254
01500PL2	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	186 Rue Alexandre Bérard niveau BIOCOOP	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,97285311	5,351971624
01500PL20	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Déroulant	Sucette - 2 m ²	20 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,97281367	5,349911475
01500PL21	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,97206988	5,348452353
01500PL22	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue de Verdun niveau Avenue Paul Painlevé	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,95797828	5,345042785
01500PL23	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	29 Avenue de la Libération	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,958552	5,333987
01500PL24	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue de la Libération	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,969093	5,339667
01500PL25	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	64 Avenue de la Libération en face PEUGEOT	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,9644185	5,337328715
01500PL3	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Déroulant	Sucette - 2 m ²	51 Rue Alexandre Bérard	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,96149352	5,357290539
01500PL4	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue Léon Blum angle Rue Vermorel	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,96465731	5,33951422
01500PL5	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Déroulant	Sucette - 2 m ²	Sur rond point entres Avenue de la Libération et Avenue Léon Blum	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,96483566	5,337777021
01500PL6	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	501 Avenue Léon Blum en face Mr Bricolage	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,962907	5,343492
01500PL7	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Rue Alexandre Bérard	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,978681	5,348971
01500PL8	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	36 Rue Jean de Paris sortie de ville	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,95731206	5,328164717
01500PL9	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Sucette - 2 m ²	Avenue de Verdun angle Rue de la Résistance	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,959124	5,346994

Panneaux d'affichage libre

Nom de l'actif	Bailleur	Type Produit	Format	Adresse	Code Postal	Ville	Géolocalisation (Latitude)	Géolocalisation (Longitude)
01500AL1	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Panneau affichage libre	357 Avenue de Mering niveau Parking Gymnase Cordier	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,960745	5,340938
01500AL2	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Panneau affichage libre	Rue Amédée Bonnet angle Rue de Vareilles	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,955604	5,362134
01500AL3	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Panneau affichage libre	Place du Tiret	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,967315	5,354823
01500AL4	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Panneau affichage libre	60 Avenue du Général Sarrail	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,955152	5,336719
01500AL5	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Panneau affichage libre	Rue Alexandre Bérard niveau Lycée Pro	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,974721	5,350902
01500AL6	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Panneau affichage libre	3 Place Jules Ferry niveau Rue Alexandre Bérard	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,959752	5,35782
01500AL7	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Fixe	Panneau affichage libre	10 Avenue Léon Blum niveau Espace 1500	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,960791	5,347812



Borne tactile



01500BT2	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Digital	FF	Place Robert Marcelpoil sur la façade de la Mairie	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,958262	5,35951
----------	-----------------------------	---------	----	--	-------	-------------------	-----------	---------



Panneaux d'affichage administratif numérique

01500ECRAN1	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Digital	FF	Dans la Mairie Place Robert Marcelpoil	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,958341	5,359616
01500ECRAN2	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Digital	FF	Dans la Mairie Place Robert Marcelpoil	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,958341	5,359616

Rapport d'activités annuel – Patrimoine

Latte

01500P1	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Colonel Chambonnet	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,972692	5,342274
01500P10	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Rue Jean de Paris angle Avenue de la Libération	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,957161	5,332722
01500P12	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de la Libération angle Rue Jean de Paris	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,957291	5,333171
01500P16	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Jules Pellaudin niveau Rond Point Locomotive	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,947626	5,367766
01500P17	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Rue Alexandre Bérard devant Banque Populaire	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,961942	5,35681
01500P18	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de Verdun niveau Cinéma	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,96147	5,356839
01500P19	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de Verdun angle Rue Aguetant	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,961631	5,356974
01500P2	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de la Libération niveau Avenue Colonel Chambonnet	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,971929	5,343602
01500P20	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Rue Alexandre Bérard angle Rue des Chaumes	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,97324	5,351719
01500P21	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Rue Alexandre Bérard angle Av. Maréchal Lattre de T.	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,973095	5,351585
01500P22	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Rue Alexandre Bérard niveau rond point Biocoop	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,973005	5,351812
01500P23	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Rue Alexandre Bérard	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,979276	5,349097
01500P25	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	D36B Niveau Hôpital et sortie de Ville	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,980865	5,349078
01500P26	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	D36B en face Hôtel Ambotel	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,981984	5,348922
01500P28	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de Verdun angle Avenue Léon Blum	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,959768	5,34817
01500P3	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Colonel Chambonnet niveau Avenue de la Libération	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,972067	5,343544
01500P30	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de Verdun niveau Rue du Clos Lebreton	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,96042	5,351105
01500P31	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	34 Rue Alexandre Bérard niveau Place du Champ de Mars	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,959384	5,358127
01500P32	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de Verdun en face Action	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,95943	5,347983
01500P34	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Jules Pellaudin niveau Rond point Locomotive	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,948184	5,367092
01500P4	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Léon Blum angle Avenue de la Libération	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,965431	5,337784
01500P40	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	53 Rue Alexandre Bérard	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,961225	5,357374
01500P41	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de Verdun angle Rue du Clos Lebreton	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,960134	5,350923
01500P45	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Roger Salangro angle Avenue Paul Painlevé	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,95789	5,349854
01500P5	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	1000 Rue Léon Blum niveau Avenue de la Libération	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,965231	5,338143
01500P6	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Léon Blum	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,964868	5,337877
01500P7	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue de la Libération angle Avenue Léon Blum	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,964842	5,337443
01500P8	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,972956	5,351082
01500P9	MAIRIE DE AMBERIEU EN BUGEY	Portique	Latte	Rue Alexandre Bérard angle Rue du Repos	01500	AMBERIEU EN BUGEY	45,971158	5,352555

Rapport d'activités

Compte rendu Technique

À l'écoute de **V**otre image





Ci après le bilan technique/Faits marquants de l'agence local sur l'année 2024 :

Deux portiques détruits par un tiers non identifié en Mai 2024

Un portique détruit par un tiers non identifié en Décembre 2024

Nettoyage :

Le nettoyage du mobilier urbain est réalisé chaque jeudi lors de l'affichage

Trois nettoyages des affichages libres ont été fait au nettoyeur haute pression à la demande de la ville.

Les équipes locales sont à votre écoute et disponible pour répondre à vos besoins

Déplacement :

Nous avons effectué la dépose et repose de deux colonnes culturelles de la ville. Lesdites colonnes sont exclues du parc répertorié dans le cadre du contrat de concession.

Rapport d'activités

Contrat

À l'écoute de **V**otre image



Accusé de réception en préfecture
001-21010046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025



Contrat :

- Durée : 12 ans
- Date début de contrat : 15 décembre 2022

•Détail du mobilier initial attendu et répartition :

Le présent contrat de concession porte sur la mise à disposition, l'installation, la maintenance et l'exploitation commerciale des mobiliers urbains.

La concession comporte les différents types de mobilier urbain neufs suivants :

2.1.1 – Mobilier de format 2 m2

1. 25 planimètres de 2 m2 (50% publicité 50% information ville incluant 12 campagnes par an à la charge du concessionnaire) dont au moins 6 rétroéclairés et 4 déroulants ;

2.1.2 – Mobiliers numériques

2. 2 bornes numériques tactiles d'information (et formation annuelle) ;
3. 3 panneaux numériques respectant la réglementation en vigueur, d'une taille d'écran comprise entre 2.5 et 4.5 m2 environ (et formation annuelle)

2.1.3 – Micro signalétique

4. 45 portiques disposant de 5 lames maximum dont 40% seront à usage de la collectivité).

2.1.4 – Autres mobiliers

5. 2 écrans numériques de 50 pouces environ destinées à l'information municipal dans les locaux de la mairie (Accueil et état civil) et formation annuelle ;
6. 7 panneaux d'affichage destinés à l'affichage libre d'une taille identique d'environ 2 m² chacun ;

Le Titulaire assurera également l'entretien et la maintenance de deux colonnes d'affichage libre appartenant à la Commune qu'il aura préalablement repeintes selon le RAL retenu, en cohérence avec les autres mobiliers.

En outre, la commune d'AMBERIEU EN BUGÉY pourra commander tout mobilier urbain complémentaire dans les conditions financières prévues au BPU.

Rapport d'activités

Pièces administratives

À l'écoute de **V**otre image



Accusé de réception en préfecture
001-21010046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Greffes du Tribunal de Commerce de Compiègne

2 RUE DAHOMEY
60200 COMPIEGNE

Code de vérification : b3YkCS855W
<https://control.infogreffe.fr/control>



N° de gestion 2024B01649

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 19 février 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 751 065 715 R.C.S. Compiègne
Date d'immatriculation 21/10/2024
Transfert du R.C.S. de Pontoise en date du 01/01/2024
Date d'immatriculation d'origine 19/04/2012
Dénomination ou raison sociale PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 8 012 000,00 Euros
Adresse du siège 53 Rue Corbier Thiébaud 60270 Gouvieux
Activités principales Mise en place de mobiliers urbains ou panneaux publicitaires, location d'espaces publicitaires, location de mobiliers urbains, l'entretien des dits mobiliers et panneaux publicitaires, achat et vente de mobiliers urbains.
Durée de la personne morale Jusqu'au 19/04/2111
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2012

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms VEDIAUD Philippe René Jacques Claude
Date et lieu de naissance Le 01/12/1956 à Courbevoie (92)
Nationalité Française
Domicile personnel 34 Rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur général

Nom, prénoms VEDIAUD Alexandre Jean Francis
Date et lieu de naissance Le 11/09/1984 à Montmorency (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 54 Avenue de Boran 60270 Gouvieux

Directeur général délégué

Nom, prénoms VEDIAUD Maxime Philippe Georges
Date et lieu de naissance Le 02/05/1986 à Montmorency (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 84 Route De Baillon 95270 Chaumontel

Directeur général délégué

Nom, prénoms VEDIAUD Francois-Xavier Jacques Raymond
Date et lieu de naissance Le 16/04/1990 à Gonesse (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 15 Honoré Mirabeau 95190 Châtenay-en-France

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination AXIS AUDIT
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 50 Rue de Rome 75008 Paris 8e Arrondissement

Greffes du Tribunal de Commerce de Compiègne

2 RUE DAHOMEY
60200 COMPIEGNE

N° de gestion 2024B01649

Immatriculation au RCS, numéro 518 521 695 RCS Paris

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms JAMET Laurent
Date et lieu de naissance Le 11/11/1968 à Chinon (37)
Nationalité Française
Domicile personnel ou adresse professionnelle Rue de Rome 75008 Paris 8e Arrondissement

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 53 Rue Corbier Thiébaud 60270 Gouvieux
Nom commercial PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
Enseigne PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
Activité(s) exercée(s) Mise en place de mobiliers urbains ou panneaux publicitaires, location d'espaces publicitaires, location de mobiliers urbains, l'entretien des dits mobiliers et panneaux publicitaires, achat et vente de mobiliers urbains.
Date de commencement d'activité 01/01/2024
Origine du fonds ou de l'activité Apport
Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Angoulême
R.C.S. Saintes
R.C.S. Brive
R.C.S. Bergerac
R.C.S. Romans
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Pontoise
R.C.S. Versailles
R.C.S. Albi

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD atteste que :

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER THIEBAUT
60270 GOUVIEUX

agissant, tant pour son compte, que pour celui de :

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER THIEBAUT
60270 GOUVIEUX
N°SIRET 751 065 715 00011

est titulaire d'un contrat d'assurance n° : 148126400
garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir et imputables à ses activités telles que décrites dans le contrat susvisé du fait de dommages (ou préjudices) corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers, **sous la seule réserve des exclusions prévues au titre du contrat et dans la limite des montants ci-après.**

pour les activités suivantes :

Achat, vente, installation **hors travaux de bâtiment ou génie civil**, location, entretien de mobiliers urbains ou de panneaux publicitaires.
Location d'espaces publicitaires.

et toutes activités connexes ou annexes suivantes se rapportant aux activités décrites et garanties ci-dessus :

1. Les diverses activités publicitaires et commerciales y compris le mécénat et le partenariat sous toutes leurs formes,
2. Les travaux de démolition, de construction, d'installation, d'extension, de réparation, de rénovation ou d'entretien de bâtiments ou d'installations industrielles pour son propre compte, en qualité de maître d'ouvrage pour des chantiers dont le montant n'excède pas 300.000€, à l'exclusion de toute mission en qualité de maître d'œuvre,
3. La gestion, la surveillance et la promotion immobilière de son propre patrimoine,
4. Le chargement, l'affrètement de moyens de transport, le transport par tous moyens, le déchargement ou déménagement de matériels, de produits, de marchandises, d'outillages et de tous objets divers,
5. Les travaux, autres que ceux visés au point 2. ci-dessus, effectués par les services et ateliers de l'assuré,
6. Le prêt, la location, la consignation, le dépôt de tous biens ou matériels, au personnel ou à des tiers ou chez des tiers,
7. Les activités accessoires concernant les sous-produits, les déchets et tous les biens de l'assuré tels que le matériel, les installations industrielles, terrains ou bâtiments,
8. La production d'énergie à partir de ses propres installations pour propre compte et revente aux réseaux EDF – ERDF,
9. Les restaurants, les cantines et bars, les coopératives de consommation, le service médical de l'entreprise,
10. Le Comité Social et Economique (CSE) y compris dans le cadre de la gestion des œuvres sociales qui leur sont confiées conformément aux dispositions du Code du travail,
11. Les actes d'assistance éventuellement effectués à titre bénévole ou sur réquisition,
12. Les actions de formation reçues ou données,
13. La participation aux foires et salons professionnels,
14. L'organisation de tout événement dans le cadre de son activité pour ses clients, partenaires ou collaborateurs,
15. La mise à disposition de personnel,
16. La commercialisation par internet.



Les montants s'appliquent pour l'ensemble des assurés et des activités mentionnées au contrat.

Nature des Garanties	Montant des garanties
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
<i>Montants de garanties exprimés par sinistre</i>	
Tous dommages confondus (1) (4) Dont	10.000.000 €
- Dommages corporels et immatériels consécutifs	10.000.000 €
- Limité en cas de faute inexcusable (3) à	3.500.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	500.000 €
- Atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré (3)	750.000 €
.dont frais d'urgence	500.000 €
- Préjudice écologique (3)	500.000 €
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET / OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
<i>Montants de garanties exprimés par sinistre pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance</i>	
Tous dommages confondus (4)	3.500.000 €
Dont Hors GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs avec une sous-limite pour les dommages aux biens confiés fixée à 305 000 €	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs y compris Frais de dépose repose et Frais de retrait engagés par un tiers	500.000 €
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré	500.000 €
- Frais de retrait engagés par l'assuré	500.000 €
- Préjudice écologique	500.000 €
Dont GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » selon dispositions prévues au paragraphe « Territorialité » (2) :	
Tous dommages confondus Dont :	Exclu
- Dommages immatériels non consécutifs suite à un vice caché (loss of use)	Exclu
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu
- Frais de retrait engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu

(1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule à moteur sont accordés sans limitation.

(2) Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

(3) Montant exprimé par année d'assurance.

(4) Sans pouvoir dans le cadre de l'utilisation des aéronefs civils sans personne à bord, selon les termes de l'article II.1.18 des Conventions Spéciales, excéder 10.000.000 € par année d'assurance, tant en responsabilité civile exploitation qu'en responsabilité civile professionnelle confondues, étant entendu que les sous-limitations de garanties dont les montants sont inférieurs demeurent applicables.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025



La présente attestation est valable **pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025**. Elle est délivrée pour faire valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre.

Fait à CAGNES SUR MER le 17/12/2024

L'Assureur,





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance *Certificate number* : 18157895

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
53 RUE CORBIER THIEBAUT
60270 GOUVIEUX

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 751065715

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue* : 09/12/2024

Service gestionnaire *The administrative service* :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CLERMONT-DE-LOISE
EQUIPE IFU
11 RUE DES SABLES
60607 CLERMONT CEDEX

Tél : 0344508671
SIE.CLERMONT-DE-LOISE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y affèrent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Rapport d'activités annuel – Pièces Administratives



Au service de notre protection sociale

URSSAF PICARDIE
TSA 60200
21037 DIJON CEDEX 9

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 751065715

Page 1/3

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

XVSU6UPCEAJ3AXD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

A AMIENS, le 06/02/2025

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER
60270 GOUVIEUX

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

La Directrice, Valérie HADET

NUM / URSSAF / Amélioration & Qualité - URSSAF / 027 / Novembre 2024



Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/3

CODE DE SÉCURITÉ

XVSU6UPCEAJ3AXD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER
60270 GOUVIEUX

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 41 salariés,

- l'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 177348 euros,

- au titre du mois de décembre 2024,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
32 RES DE DE LATOUR BAS ELNE	66200 ELNE	75106571500102
3 CHE DU JOUSSET	17460 THENAC	75106571500052
AV TOUR DE LOYRE	19360 MALEMORT SUR CORREZE	75106571500078
53 RUE CORBIER	60270 GOUVIEUX	75106571500136
20 APPT DE SILICE ZONE MAEVA	33380 MARCHEPRIME	75106571500037
191 AV DEMBOURG	81000 ALBI	75106571500094

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/12/2024.

Fait à : AMIENS
le : 06/02/2025

La Directrice, Valérie HADET

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher du Pôle Emploi

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20250619-DEL_2025_04_01-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

CODE DE SÉCURITÉ

XVSUGUPCEAJ3AXD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
53 RUE CORBIER
60270 GOUVIEUX

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 41 salariés,
L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 177348 euros,
- au titre du mois de décembre 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
5 RUE CONDORCET	26100 ROMANS SUR ISERE	75 106571500060
ZA DE LA ROQUE AV DE LA ROQUE	24100 CREYSSE	75 106571500110
24 RUE BENOIT FOURNEYRON	42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	75 106571500128

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/12/2024.

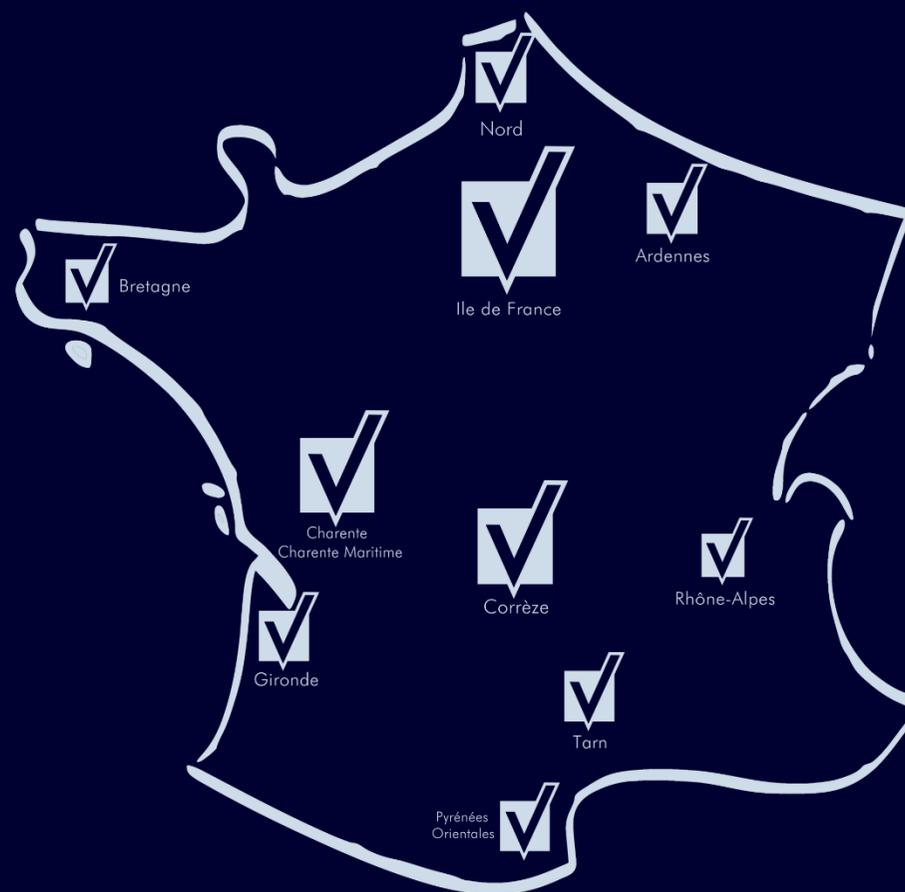
Fait à : AMIENS
le : 06/02/2025

La Directrice, Valérie HADET

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher du Pôle Emploi

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph





mobilier ■ urbain